

15. Octobre 1779. 287

furent envoyées, comme j'ai été informé, à la Guadeloupe, & je fus mis à bord d'une frégate françoise destinée pour cette place, où nous arrivâmes la nuit dernière. J'ai écrit à Mr. de Sartine, par les mains duquel passe cette lettre, pour connoître les intentions de sa cour à l'égard de ma délivrance, & j'attends sa réponse dans peu de jours.

Mr. d'Estaing n'a point voulu à cette occasion consentir à aucun échange de prisonniers dans les Indes-occidentales.

On a assuré les habitans de la Grenade, qu'ils resteroient en paisible possession de leur état, & que durant la guerre ils ne seroient point obligés de prendre les armes contre Sa Majesté. Je pense que les arrangemens ultérieurs dépendront de la cour de Versailles.

Je suis, &c. M A C A R T N E Y.

Copie d'une lettre de l'honorable vice-amiral Byron à M^r. Stephens; datée à bord de la Princesse-Roiale en mer, le 8 Juillet 1779.

Monfieur, conformément à ce que je vous ai écrit par le Saint-Albans, & dont le duplicata accompagnera ces dépêches, j'appareillai de Saint-Christophe le 15 du mois dernier, en même tems que la flotte marchande en partit pour l'Europe, & je me portai au vent des isles pour protéger ce convoi : je me proposois de toucher à la Barbade en revenant à Sainte-Lucie ; mais, le vent soufflant à l'Est, un fort courant sous le vent, retarda si considérablement notre marche, que ce ne fut que le 30 Juin que la flotte put se trouver au vent de la Martinique ; ce qui me fit prendre le parti de faire directement route pour Ste. Lucie où j'arrivai le lendemain matin, & j'appris que les François s'étoient